

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

LA LIBERTÉ

DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

*Liberté, Liberté chérie**Combats avec tes défenseurs*

(ROUGET DE L'ISLE)



Un peuple n'est vaincu que lorsqu'il accepte de l'être.

(FOCH)

HEBDOMADAIRE INDEPENDANT

Administration, Publicité et Circulation: Léon Briand, rue Jacques Cartier -:- SAINT-PIERRE

UNE SEULE GUERRE POUR UNE SEULE CAUSE

Voici le texte du discours prononcé par le Général de Gaulle au micro de la B.B.C. le 13 Janvier:

Tous les Français retrouveront, dans les fières paroles du Chef de la France Combattante, le grand souffle de détermination et d'espérance qui anima toujours les soldats, les marins et les aviateurs de de Gaulle et qui, aujourd'hui, est à la veille de réaliser l'union définitive de tout le peuple de France dans la lutte pour la victoire commune.

« Sur le front français de Libye-sud les troupes françaises du Tchad, appuyées par l'aviation française viennent, en un mois de campagne, sur le terrain et sous le climat qui sont les plus durs du globe, d'achever pour la France la conquête du Fezzan italien. Ainsi, parties du centre de l'Afrique, ces troupes se trouvent-elles en mesure de participer aux combats décisifs sur les rivages de la Méditerranée.

La France est, et demeurera, assez riche de gloire pour qu'en évoquant ces événements nous nous gardions des dithirambes. Pour exprimer ce que fut, militairement parlant, l'épopée du général Leclerc et de ses compagnons nous diront simplement qu'elle constitue un exploit qui ne le cède en rien aux plus beaux de notre histoire.

Mais, peut-être, l'effort de ces bons soldats a-t-il quelque peu consolé la misère de la France. Oui, les longues et dures épreuves d'une rigoureuse préparation sous le ciel équatorial, les mortelles fatigues des colonnes lancées dans les déserts de pierre ou de sable à mille kilomètres des bases, les vols épuisants des escadrilles, les combats sanglants contre les postes fortifiés, les troupes de manœuvres et les avions de l'ennemi, tous, tous les hommes purs et forts qui en ont porté le poids, depuis leur jeune et glorieux Général jusqu'au plus obscur soldat, en ont fait l'humble don, offert de toute leur ferveur, à la douleur et à la fierté de la France. Avec la victoire de nos troupes du Tchad, l'ennemi a vu s'élever, une fois de plus cette flamme de guerre française qu'il avait cru éteinte dans le désastre et la trahison, mais qui, pas un seul jour, ne cessa de brûler et

de grandir sous le souffle de ceux qui ne désespéraient pas. C'est la même flamme, allumée par le même souffle, qui a peu à peu embrasé des millions et des millions de Français et de Françaises inspirés désormais par une même ardeur, un seul dégoût, une seule fureur. C'est la même flamme, animée par le même souffle, qui maintenant porte au même combat nos braves troupes en Tunisie. C'est la même flamme, par le même souffle qui s'élèvera, quelque jour, de toute la terre de France, en même temps que de tout le sol de l'Europe crucifiée, pour y consommer la vengeance nationale et le triomphe de la Patrie.

Le morceau d'un monde qui mène à nos côtés, avec tant de courage et au prix de tant de sacrifices, la grande guerre de libération, sans avoir connu cependant, ni l'invasion ni l'oppression, ni la misère, ni la faim, peut voir dans la victoire de nos troupes du Tchad un des signes avant-coureurs de cette France nouvelle, de cette France dure et fière qui se bat dans l'épreuve. Ce morceau du monde peut apercevoir l'abîme qui se creuse entre la nation transformée et la vieille façade convenue des chamarrures et des panaches. Ce morceau du monde peut comprendre qu'il serait absurde de chercher le cœur et l'âme de la France sous le système des croûlantes hiérarchies et des sordides combinaisons. Ce morceau du monde peut sentir que la stricte justice et la simple sagesse commandent que soit ménagé l'honneur du grand peuple que nous sommes.

Mais, les masses humaines qui luttent, d'un bout à l'autre de la terre, ont reconnu, dans les soldats français du Tchad, une partie de leur immense et fraternelle armée, dans le succès de ces soldats une modeste étape de la victoire commune, dans l'idéal de ces soldats un reflet de l'idéal qui rassemble aujourd'hui tous les hommes de bonne volonté. Car si les Français n'ont à livrer qu'un seul combat pour une seule patrie, les nations unies ne peuvent faire qu'une seule guerre pour une seule cause ».



Djibouti et Madagascar

Voici deux télégrammes qui nous sont parvenus au sujet des deux nouvelles terres françaises qui ont récemment rallié le général de Gaulle pour la continuation de la lutte.

I. — Les circonstances du ralliement de Djibouti.

Le gouverneur de Djibouti nous a fait parvenir la relation suivante précisant les circonstances dans lesquelles s'opéra le ralliement de cette colonie : « A la suite du débarquement des troupes alliées et des événements survenus en Afrique du Nord la quasi-totalité de la population civile de Djibouti et une partie de l'armée prirent nettement position eu faveur des alliés. Environ mille six cents hommes, commandés par le lieutenant-colonel Raynal et comprenant notamment le bataillon de tirailleurs sénégalais n° 1 et la presque totalité de l'artillerie de la côte française des Somalis, passèrent la frontière du Somaliland britannique près de Zeila pour reprendre la lutte aux côtés de la France Combattante. Dans la nuit du 27 au 28, 150 militaires isolés passèrent la frontière en même temps qu'une trentaine de civils dont trois femmes.

Ces départs accurent l'agitation intérieure. Les pourparlers officiels furent entamés entre les représentants de la France Combattante en Abyssinie et les autorités de Djibouti. Ils échouèrent en raison de l'obstruction manifestée par les conseillers immédiats du gouverneur de la Somalie française, le général Dupont, plus soucieux de leurs intérêts personnels que de ceux de la France et de la colonie. Fowkes, commandant des troupes britanniques dans la région, accompagné de M. Hopkinson secrétaire d'ambassade adjoint de M. Casey dans le moyen Orient, et en plein accord avec le représentant de la France Combattante, se rendit à Djibouti le 18 Décembre.

Le 26 Décembre, à six heures, les troupes françaises libres passaient la frontière près d'Alisabieh dont la garnison ralliait, immédiatement, la France Combattante.

Aussitôt était entreprise la réparation de la voie ferrée, coupée depuis plus de deux ans par les autorités vichystes. Un fonctionnaire du chemin de fer se porta en hâte à la gare de Chebele, à 15 kms de Djibouti, où, durant toute la journée, en empêchant toute communication avec la capitale, il assura, à lui seul, la protection des éléments qui allaient progresser. Dans la soirée un train amenait à Chebele un détachement des Forces Françaises Libres. En même temps, un autre détachement motorisé des F. F. L. ralliait la garnison d'Oueah, à 40 kms de Djibouti, sur la route d'Abyssinie.

Le matin du 27 décembre, le train régulier qui se rendait de Djibouti à Alisabieh était intercepté à Chebele. Les autorités de Djibouti ignoraient toujours la présence des Forces Françaises Combattantes à 15 kms de la ville. Mais des tracts furent alors lancés par avion mettant la population au courant des événements et des contacts amicaux étaient pris avec la garnison de défense de Djibouti. Deux ouvrage avancés, dont la garnison avait rallié, étaient occupés. De son côté, M. Chancel, délégué du Comité National Français à Addis Abeba, s'installait à Alisabieh.

Le 28 Décembre, le général Dupont demandait une entrevue avec le général Fowkes et le délégué du Comité National Français.

Pendant ce temps, une grande partie de la garnison de Djibouti manifestait sa volonté de joindre la France Combattante. A la suite d'échange de télégrammes, une conférence était fixée à Chebele, à 16 heures. Le général Fowkes passait, par train spécial, la frontière de la côte française des Somalis près d'Alisabieh.

Le même jour, à 18 h. 30 une conférence s'ouvrait à Chebelé à laquelle assistait, d'une part, Chancel, le général Fowkes, M. Hopkinson, le lieutenant-colonel Raynal, le lieutenant-colonel Appert et d'autre part, le général Dupont, gouverneur de Djibouti.

Le protocole de ralliement de la côte française des Somalis à la France Combattante fut présenté au général Dupont qui le signa aussitôt sans aucune discussion.

L'entrée à Djibouti du délégué du Comité National Français, accompagné des lieutenants-colonels Raynal et Appert fut fixée au lendemain, 29 décembre.

Dès 9 heures 15 ils arrivaient en automotrice à la gare de Djibouti où ils étaient reçus par le Chef de Cabinet du Gouverneur et de nombreux civils qui les acclamèrent en leur remettant des fleurs. La passation des pouvoirs eut lieu aussitôt et les premiers éléments des F. F. C. arrivaient à 10 heures dans la ville.

Le même soir, à 18 heures, le délégué du Comité National Français recevait les fonctionnaires, les chefs de corps et de services au palais du gouverneur. Le 30 décembre à 10 heures, M. Bayardelle, nommé par le général de Gaulle, Gouverneur de la côte française des Somalis, arrivait en avion et faisait son entrée solennelle au siège du gouvernement où lui furent présentées les autorités civiles et militaires de la colonie ainsi que les personnalités de la ville.

Le premier janvier, le général Legentilhomme, accompagné du général Sir William Platt, commandant en chef des troupes britanniques dans l'est africain, arrivait à Djibouti et passait en revue toutes les troupes de la garnison.

Ainsi, le ralliement de la Côte des Somalis françaises s'est produit sans le moindre incident et sans qu'un coup de feu ait été tiré. A l'heure actuelle, à l'exception de quelques rares chefs de services, la quasi-totalité des fonctionnaires et des civils est sincèrement ralliée à la France Combattante. Grâce aux dispositions prises par les services d'intendance britannique, le ravitaillement est largement assuré, apportant à la population reconnaissante des satisfactions matérielles qu'elle n'avait plus connues depuis trente mois. Les boutres font déjà leur apparition dans le port, complètement désert il y a huit jours, et les indigènes chassés de leurs villages par l'ancienne administration demandent à rentrer dans la colonie où la reprise économique est déjà en bonne voie.



L'Union pour ceux qui se battent

*"Mère, voici vos fils qui se sont battus,
Vous les voyez couchés parmi les nations;
Que Dieu ménage un peu ces êtres débattus,
Ces coeurs pleins de tristesse et de déception."*

PÉGUY

Depuis plus de deux mois que les Alliés ont effectué leur débarquement magistral en Afrique du Nord, on n'a pas encore réussi, aussi bien au Maroc qu'en Algérie, à grouper les forces françaises pour la lutte contre l'axe.

Depuis près de trois semaines que le général Giraud et le général de Gaulle ont manifesté ouvertement leur résolution de s'entendre pour mettre en commun les forces dont ils disposent, l'union de tous les Français libres du joug de l'axe n'a pas encore pu être réalisée.

Cette situation n'est pas surprenante. Il suffit aujourd'hui de voir comment Laval et ses satellites travaillent pour mettre les ressources de la France au service de l'Allemagne pour comprendre que, tant qu'il restera un Vichyste à un poste important de l'Administration ou de l'armée en Afrique du Nord, la rentrée de ces territoires dans la guerre de libération sera différée. Il suffit d'avoir vu comment Vichy traite un général Français comme de Lattre de Tassigny pour comprendre que tout chef vichyste s'opposera, par tous les moyens en son pouvoir, à la reprise du combat contre ses maîtres d'Allemagne.

Cette opposition irréductible à la cause des Démocraties ne pourra être brisée que par la révolte des Français eux-mêmes contre leurs oppresseurs. Cette révolte, d'après les derniers renseignements qui nous parviennent, aussi bien d'Algérie que du Maroc, couve actuellement d'un bout à l'autre du Maghreb français. Chaque jour, le dégoût des honnêtes gens et des patriotes en face des basses manœuvres des fonctionnaires de Vichy se manifeste plus clairement aux yeux des américains et des anglais en Afrique du Nord. Chaque jour les Français Combattants, là comme ailleurs, se révèlent comme les seuls capables d'assurer le regroupement des énergies françaises dans la lutte.

Le temps travaille pour de Gaulle en Algérie et au Maroc. Si la France Combattante était, comme certains ont voulu le faire croire, une organisation partisane, nous n'aurions qu'à attendre patiemment la révolte qui amènerait ces territoires nouveaux sous le drapeau à la Croix de Lorraine. Nous n'aurions qu'à attendre patiemment la décomposition totale d'un régime corrompu et non viable.

Mais nous ne sommes pas des partisans, nous ne voulons pas que la France, dans un quelconque de ses territoires, donne au monde le spectacle d'une nation divisée, nous ne voulons pas que dans un territoire où l'ennemi se trouve encore, des troubles puissent compromettre l'action victorieuse des armes alliées qui luttent pour la libération de la France. Quelles qu'en puissent être les raisons, ou les avantages politiques, tout retard dans cette libération de la Patrie nous apparaît criminel.

C'est pourquoi le général de Gaulle insiste pour que l'union se fasse maintenant contre l'envahisseur; c'est

pourquoi la France Combattante est anxieuse de réaliser sans retard la levée d'une grande armée française contre Hitler.

Mais, il y a, à cette attitude encore une autre raison, plus importante peut-être. Plus importante parce que purement humaine et purement patriotique.

En effet, les difficultés politiques rencontrées en Afrique du Nord, les manœuvres subtiles qui en découlent ont presque caché le fait essentiel à retenir, à ne jamais oublier, le fait qui domine tous les autres, celui qui a produit le miracle de sauver la France du renoncement et de la définitive déchéance.

Ce fait c'est que, depuis Juin 1940, il y a des Français qui se battent - qui se battent sans cesse, sans jamais demander pourquoi ou pour qui ils se battent - des Français farouches, résolus, qui n'ont jamais quitté les zones dangereuses, qui n'on jamais abandonné le harnois de guerre.

Depuis deux ans et demi, une armée, une marine, une aviation française, petites par le nombre, incomparables par l'efficacité guerrière et le courage, maintiennent sur tous les fronts l'étendard de la France. En Erythrée, en Somalie, en Abyssinie, au Fezzan, en Lybie, sur tous les océans, dans les ciels d'Afrique, d'Angleterre et de Russie, des Français combattent et meurent chaque jour pour la France. Pendant deux ans et demi ces hommes ont souffert un dur martyr.

Ils souffraient dans leur chair, ils souffraient encore plus, peut-être, moralement. Car ces héros étaient couverts d'injures par le Gouvernement français.

D'une petite ville du centre de notre pays, des gens enfouis dans les fauteuils des ronds de cuir déversaient chaque jour des flots d'insultes contre ces « mercenaires à la solde de l'étranger », contre ces « traîtres » qui se refusaient à reconnaître la déchéance de la France.

Ces soldats de la France Combattante étaient obligés souvent de se cacher sous de faux noms pour accomplir le plus impérieux et le plus sacré des devoirs parce qu'un Maréchal de France octogénaire ne dédaignait pas de se transformer en Vidocq de bas étage pour persécuter leurs familles.

Ces persécutions ne pouvaient pas les détourner de leur résolution farouche, parce qu'ils savaient trop bien qu'ils avaient raison, raison contre tous les politiciens et tous les chapeaux à plumes et toute leur valetaille. Parce qu'ils avaient dans leurs veines le sang du peuple de France, parce qu'ils étaient de ce peuple, aucune calomnie, aucune propagande ne pouvaient ébranler leur foi ni diminuer leur ardeur.

Ils savaient qu'aussitôt libéré, le peuple Français tout entier se lèverait à leurs côtés pour la même lutte. Ils recevaient chaque jour des renforts venus sans tarder de toutes les terres françaises où la Croix de Lorraine avait libéré les énergies nationales. Avec les succès des Alliés, le mouvement de libération de la France s'accentuait et un grand élan d'enthousiasme soulevait tous les patriotes.



Nouvelles de nos îles

Corporation des pêcheurs

Cette association, née au printemps de 1941 de la nécessité d'éviter l'exploitation abusive des pêcheurs par les intermédiaires acheteurs de poisson, progresse favorablement, et, cette année, vient d'inscrire un nouveau record pour la vente de ses produits.

Partie de rien, avec quelques membres et 1000 francs de capital, la Corporation vendait, la première année, les produits de ses membres à une moyenne de 270 francs le quintal vert pendant que les isolés obtenaient 180 francs d'abord et finissaient par avoir, grâce à l'émulation créée et à la propagande faite par la Corporation, une ristourne d'environ 70 francs. Ces prix sont remarquables quand on pense que l'intention de certain acheteur était de payer 150 francs et que la production du Territoire s'élevait à 14.000 quantaux. Dans cette seule année, l'activité de la Corporation a obligé les acheteurs à payer un juste prix et a fait distribuer dans les familles de marins une somme supérieure à 1.500.000 francs que ces malheureux n'auraient jamais obtenue autrement. A ce sujet, il est intéressant de rappeler que l'année d'avant, c'est-à-dire en 1940, les pêcheurs avaient vendu à 135 francs et cela dans des conditions que bien peu d'entre eux oublieront. Si cette année-là, les marins avaient eu à leur service la Corporation, ils auraient vendu leurs produits 235 francs et se seraient partagés 1.400.000 francs qui sont partis dans les poches des intermédiaires.

Durant 1942, la Corporation a annexé deux usines de raffinage d'huile de foies de morue qui en plus de donner une valeur supérieure aux sous-produits, ont permis d'employer plusieurs personnes pendant des mois, aidant ainsi à résorber le chômage sans qu'il en coûte un sou à l'Administration. Dès les mois d'août-septembre, le travail de préparation du poisson a commencé et, par cette entreprise, la Corporation collabore avec les Services Publics au relèvement économique en employant une main-d'œuvre considérable : fabrication de boucaults, transports et camionnages, lavage et séchage, etc. représentant des emplois divers et le paiement par la Corporation d'une somme qui approchera un million. En ce qui concerne Miquelon, il est intéressant de noter que les membres de ce Groupement séchent leurs produits eux-mêmes et, par conséquent, ont sur leurs camarades qui vendent au vert, un avantage appréciable. Sans donner un chiffre, nous signalons que l'apport du gain supplémentaire fourni par cette occupation est très intéressant car les membres de la Corporation se le procurent sans négliger leurs autres activités.

Naturellement, parmi toutes les questions qui entrent en ligne de compte pour assurer l'indépendance du petit pêcheur, la recherche des marchés avantageux et la vente elle-même sont d'une importance capitale. Cette année, la difficulté résidait particulièrement dans la question des transports mais elle a été résolue favorablement en vendant les produits livrables fob St-Pierre. Comme la Corporation a un but d'intérêt général, cette année comme l'an dernier, elle a avisé tous les pêcheurs, membres

ou non, de sa vente et des prix qu'elle a obtenus, cela pour que le maximum soit payé à tous les marins du Territoire.

Ainsi, certains pêcheurs timorés et qui n'osent pas faire partie du groupement, profitent malgré tout de son travail et des résultats obtenus grâce à la solidarité de ses membres. Car notre Corporation poursuit avant tout un but humanitaire et veut le bien-être de toutes les familles des marins sans exception. Cependant, elle regrette que ces hommes se laissent prendre à une propagande aussi intéressée que celle qu'ils ont subie à Miquelon l'été dernier et à Saint-Pierre ces jours derniers. Ces pêcheurs, tout en profitant des avantages que leur donne indirectement l'action de la Corporation, ne peuvent pas cependant, tant qu'ils s'en tiennent en dehors, posséder la tranquillité d'esprit que donne la certitude du lendemain à ceux qui bénéficient des bienfaits de l'union et de la coopération.

En dehors de ce bien-être général, l'autre but que poursuit la Corporation est d'obtenir l'indépendance économique de tous les producteurs du Territoire. Pour cette raison elle collabore avec l'Administration actuelle dans tous les domaines d'intérêt commun et a trouvé auprès d'elle un appui journalier. De son côté, elle se félicite de créer par la vente de ses produits, une réserve de devises qui, si elle n'est pas suffisante pour couvrir toutes les dépenses, n'en est pas moins appréciable et est en tout cas la seule du cru. Elle trouve regrettable que certains pêcheurs, pourtant chauds partisans de la France Combattante, ne comprennent pas l'importance des efforts de la Corporation, dans ce domaine, pour l'avenir du Territoire et qu'ils s'allient imprudemment à des gens qui ne connaissent que l'intérêt particulier, portant préjudice à ce qui est juste, bon et loyal.

Donc, la Corporation a vendu tous ses produits au prix de 58 dollars 30 avec accompte immédiat de 20.000 dollars et balance au moment de l'expédition. De plus, l'acheteur avec lequel la Corporation a traité donne à cette dernière l'exclusivité des transactions des produits de la pêche en 1942, sur l'ensemble du Territoire. L'acompte cité plus haut permettra de verser à chaque pêcheur une avance de 100 francs par quintal et le prix de 58 dollars 30 représente pour les pêcheurs de Miquelon, membres de la Corporation, la somme de 375 francs le quintal vert tandis que leurs camarades ont vendu à 250 francs (qu'ils n'ont d'ailleurs touchés). Certainement les camarades de Miquelon se souviendront du télégramme de juin dans lequel la Corporation les avisait de ne pas se laisser aller à la propagande mensongère et que la morue allait valoir au moins 300 francs le quintal.

La décision de vendre a été prise à la suite de deux réunions générales au cours desquelles M. Olano a fait un exposé détaillé de la marche des négociations et, tant sur ce point que sur celui de la proposition aux pêcheurs non membres de Groupement de se joindre à la Corporation pour profiter des avantages acquis. L'unanimité et l'esprit de solidarité ont été si parfaits qu'un des membres présents a spontanément déclaré qu'il était difficile de rencontrer une Association dé-

UN DOCUMENT

Le général Legentilhomme vient de faire parvenir à Londres le texte d'un document découvert à Brickaville, port de la côte Est de Madagascar, situé au Sud de Tamatave et à l'aboutissement de la voie ferrée des hauts plateaux descendant de Tananarive.

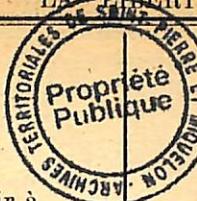
Il s'agit d'un ordre du général commandant les troupes dans l'Ile et adressé à la garnison locale pour le cas d'un débarquement japonais. Voici cet ordre: « Point d'appui de Brickaville, 24 Juin 1942, numéro 109. Le P. C. du général télégraphie. Ceci est un ordre: aucune réaction de votre détachement en cas d'intervention des forces japonaises de terre, de mer ou de l'air. Demander seulement des ordres. Signé capitaine Gobillot commandant le point d'appui. »

Le général Legentilhomme a fait savoir, en outre, qu'un officier rallié à Diégo-Suarez lui avait déclaré avoir vu le même télégramme à Diégo.

On comprend mieux, maintenant, pourquoi les japonais, qui avaient massacré inutilement les populations civiles d'Haïphong au cours d'un bombardement par surprise, ont été, cependant, accueillis à bras ouverts par le représentant du maréchal Pétain, le Gouverneur Amiral Decoux. On comprend mieux pourquoi les troupes de Madagascar et de l'Afrique du Nord, commandées par des officiers vichystes soigneusement triés, ont opposé une résistance immédiate et farouche au débarquement allié dans ces territoires.

On comprend très bien aussi ce qui se serait passé au cas d'un débarquement japonais à Madagascar. Les garnisons paralysées par des ordres comme celui que vient de retrouver le général Legentilhomme, auraient laissé les nippons s'installer commodément dans l'île en ne faisant que quelques simulacres de résistance soigneusement réglés et, comme pour l'Indochine, le gouverneur Anet aurait déclaré, comme l'Amiral Decoux « Que voulez-vous que nous fassions ? Il nous est impossible d'arrêter des forces aussi puissantes que celles des Japonais. Tout ce que nous avons à faire est de nous soumettre au vainqueur et de travailler avec lui à l'organisation d'un nouvel ordre dans l'Océan Indien. » « Du reste, n'aurait-il pas craint d'ajouter, nos amis japonais nous protègent contre les visées impérialistes de nos ennemis britanniques ! »

Le malheur pour M. Anet est que les « amis » japonais aient été trop occupés avec la flotte, l'armée et l'aviation américaines dans le Pacifique du Sud-Ouest pour envoyer une expédition afin de prendre possession de ce nouveau territoire si gentiment offert par Vichy.



Tous les témoignages, tous les faits concordent: Vichy a misé sur la victoire de l'axe, Vichy qui ne se soutenait que par l'axe a toujours favorisé, par tous les moyens en son pouvoir, la victoire de ses protecteurs. C'est là le point essentiel, celui dont on ne doit pas se laisser détourner par aucune considération politique.

Et aujourd'hui, Vichy continue.

En France, M. Pierre Laval, très à son aise depuis qu'il est soutenu sur tout le territoire français par la gestapo et la Wemarct, se hâte de mettre au service de l'envahisseur toutes nos ressources. On nous apprend que les trains d'ouvriers, ramassés de force, s'en vont vers le Reich, que l'on recrute des Français comme auxiliaires de l'armée de l'air allemande, que le Président du Conseil de Vichy vient de livrer aux allemands ce qui restait de la flotte de Toulon, c'est-à-dire cinq contre-torpilleurs et deux remorqueurs et qu'il a signé un accord donnant à l'Allemagne les départements du Nord et du Pas-de-Calais, ainsi que le contrôle direct sur les industries, les finances et l'agriculture de la France.

Aussi, lorsqu'en Afrique du Nord des gens prétendent vouloir servir la cause des alliés tout en restant fidèles à Vichy, nous demeurons sceptiques. Et les événements nous donnent raison, car il devient évident que tant que ces gens resteront en place on ne parviendra pas à lever en Algérie et au Maroc la grande armée française que Giraud et de Gaulle demandent avec tant d'insistance.

Si en effet, les Vichystes étaient disposés à la lutte contre l'Allemagne, comment expliquer que la Guadeloupe et la Martinique, ces deux dernières terres où Vichy règne encore en maître, ne manifestent même pas leur intention de rentrer dans la guerre de libération. Si les Vichystes de l'Empire étaient anti-allemands comme ils le prétendent, parfois, en Afrique du Nord et ailleurs, pourquoi la « Jeanne d'Arc », le « Béarn » et le beau croiseur « Emile Bertin » restent-ils à l'ancre dans les eaux de Fort-de-France ?

L'équivoque ne peut plus être maintenue, plus que jamais il est certain qu'être pour Vichy c'est être pour l'Allemagne, être contre Vichy c'est être pour la France et ses Alliés.

R. D.

Pour continuer à combattre sur tous les fronts du monde — Angleterre, Atlantique, Egypte, Lybie, Méditerranée, Océan Indien, Pacifique, Russie — pour remplacer les braves qui tombent chaque jour, la FRANCE a besoin de tous ceux qui ont la liberté de prendre les armes

ENGAGEZ-VOUS
dans les Forces Françaises Libres



LES VIEUX PAPIERS

Saint-Pierre et Miquelon
pendant la période révolutionnaire

La publication des délibérations des trois dernières séances de l'Assemblée générale de la Commune des îles Saint-Pierre et Miquelon au cours de la première desquelles elle apprit l'état de guerre entre la France et la Grande Bretagne intéressera certainement nos lecteurs.

Les débats portèrent surtout sur les dispositions à prendre pour assurer efficacement la défense et le ravitaillement de la colonie et sur toutes autres mesures jugées nécessaires pour leur exécution, mesures qui d'ailleurs restèrent sans résultats par suite de l'arrivée inopinée en rade de Saint-Pierre de l'escadre belligérante et, il faut bien le dire aussi en raison des trop faibles moyens dont la colonie disposait pour s'opposer à toute tentative de débarquement; quatre caronades et une quarantaine de soldats.

Voici un extrait de la première délibération en date du 5 Mai 1793. Nous citons textuellement:

« En ce moment, plusieurs citoyens sont venus « annoncer à la Commune que des chaloupes arrivées de « la Grande-Terre apportoient la certitude de la guerre « avec les Anglais. Aussitôt des cris de Vive la Liberté, « Vive l'Égalité, Vive la République ont retenti dans la « salle et ont donné les premières preuves du désir « qu'ont tous les citoyens de défendre notre constitution et de résister de tout leur pouvoir aux efforts de l'Ennemi. »

Le commandant a proposé alors qu'il fut formé par la Commune un Comité, pour s'occuper constamment de la défense et de la subsistance de la Colonie n'étant pas possible aux Citoyens de se réunir aussi souvent qu'il sera nécessaire, pour arrêter d'un instant à l'autre, toutes les mesures et précautions indispensables dans le cas présent.

L'Assemblée ayant pris en considération la ditte proposition a arrêté, qu'il sera formé un Comité de défense et subsistance, composé de douze de ses membres, du Président et du Secrétaire, auquel Comité l'Assemblée donnera tous ses pouvoirs pour statuer, ordonner et faire exécuter provisoirement, avec l'approbation du Citoyen Commandant. Tout ce qu'il Jugera bon à faire pour mettre cette Isle en Etat de défense et assurer la subsistance des Citoyens.

Et ont été nommés aussitôt pour composer le dit Comité, savoir, les Citoyens Joseph Powel; Alexis Sabot; Le Male; Henry fils, Le Clerc; Antoine Dupont; Charles Malvilain; Le Monier; Jean-Baptiste Huot; Joseph Guilbeaud; Philibert le jeune et Herpin fils.

Sur la motion d'un membre appuyée par la Majorité, il a été arrêté, que,

Vu la certitude de la Guerre avec nos voisins les Anglais, aucun Bâtiment quelconque maintenant mouillé dans le Barachoua, ou à la côte, ne pourra sortir de ce Port, sous quelque prétexte que ce soit.

Sur la motion du citoyen Le Clerc, appuyée des citoyens Fuec, Guilbeaud et autres, l'assemblée a arrêté que dorénavant le Doyen d'âge Présideroit aux séances de la Commune, c'est-à-dire que les Citoyens étant réunis le plus âgé prendroit aussitôt place au Bureau comme Président.

Sur la motion d'un membre appuyé par plusieurs autres, il a été arrêté que l'ex-Président Bordot remettroît sur le champ aux Citoyens Powel, Guilbeaud et Renoult, commissaires proposés à cet effet, les registres, papiers et généralement toutes les pièces appartenant à la Commune et actuellement entre ses mains, lesquelles seroient remises au citoyen Gachot, secrétaire, que, l'Assemblée en rendra Dépositaire.

Arrête enfin, que le Comité de défense et subsistance tiendra ses séances publiques et qu'il recevra des citoyens les lumières et éclaircissements qui pourroient lui être utiles, et que lorsqu'il jugera une assemblée nécessaire il Réquerera le Citoyen Commandant pour être procédé aussitôt à une convocation.

Les citoyens Powel, Guilbeaud et Renoult de retour de chez le citoyen Bordot ont rendu compte à l'Assemblée que cet ex-président vu son indisposition, prôtit qu'on lui laissat jusqu'au lendemain, pour faire la remise des papiers de la Commune, ce qui a été accordé.

Et vu l'heure avancée, le président, d'après le vœu de l'Assemblée a levé la séance.

A Saint-Pierre de T/N jour et an sus dits.

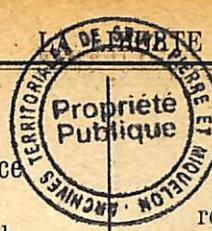
Signé sur la minute.

François Cortal; Bergé; Frederick; Lourteg; J. B. Fuec; Lagrelle; Denis Hau; Pierre Letiecq; Jacques; G. Bucaille; Julien Guillaume; Mathurin Hamon; Jean Lecharpentier; Luc Dupont; Jean Marie; Ch. Phillert; Bunel; René Leforestier; Nicolas Villard; Jean-Baptiste Montaury; G. Huault; L. P. Levèque; Gilles Dupont; Jean Malais; Guillaume Hervy; Georges Dierca; P. Le Biguais; Bouquetier; Martin Videlon; J. Osmond; Jean Etchevery; Beauchercoud; Louis Dulin; Bruel; Thomas Pichard; Louis Guilbert; Jean Gassot; Jacques Painchaud; Louis Raymond; René Gassot; Guiffard; André Fouqué; Jh Pierrel; Pierre Durand; Jean Jardia; Joseph Vicel; David Osmond; Gilles Lefrançois; Antoine Richard; J. Aufroi; Demarson; François Jugan; Pierre Hubert; Julien Coupar; Charles Halbot; Méquet; Adrien Malenfant; Guichon; Pierre Alexandre; Dufrene; Adrien Bourra; Henry; J. Joury; Pierré Sire; Guilbeaud; J. Powel; Louis Lemale; P. Salmon; Charles Leclerc; J. B. Huot; Lemoine; Charles Malvilain; Pierre Dupont; Herpin Ainé; Pierre St-Martin; Joseph Lemoine; Tripier; Goinjar; Philippe Jh Le Borgne; Pierre Jean Pierre; Jh Chenel; Guillaume Guilien; J. B. Neveu; J. B. Paris; Boisaudant; Louis Grandin; Pierre Turnier; Charles Le Breton; Louis Dénoué; André Chevalier; François Roux; Alexis Sabot.

Herpin, Président; Gachot, secrétaire.

(A suivre)

E. S.



● DJIBOUTI... Suite de la page 2:

II. — L'arrivée du Haut-commissaire de la France Combattante à Tananarive.

Tananarive, 8 janvier au soir: « Le 7 janvier, le contre-torpilleur « Léopard » arrivait en rade de Tamatave, ayant à son bord le général de division Legentilhomme, Haut-Commissaire pour Madagascar et les possessions françaises de l'Océan Indien, le gouverneur de Saintmart ainsi que l'Intendant général Souquès et le colonel Bureau. A 8 heures, le lieutenant général Platt, commandant en chef de l'est africain, l'administrateur en chef de la région de Tamatave et le senior naval officer, vinrent saluer à bord le Haut-Commissaire. Le général Platt, remettait au général Legentilhomme la proclamation, entourée d'un ruban tricolore, tenant compte de l'arrivée du Haut-Commissaire et rétablissant ainsi l'exercice de la souveraineté de la France à Madagascar. Cet acte annulait les proclamations et instructions antérieures. Le Haut-Commissaire se rendit ensuite à la mairie de Tamatave, où, devant les fonctionnaires et les représentants des corps constitués, il prononçait une allocution applaudie à maintes reprises puis, la Micheline emportait à Tananarive le général Legentilhomme et les personnalités qui l'accompagnaient. Sur tout le parcours, à chaque station, les européens et les indigènes le saluaient d'ovations enthousiastes, apportant des gerbes tricolores et exprimant leur émotion profonde de revoir à Madagascar, le représentant de la France Combattante. Après avoir passé la nuit à la résidence d'été du gouverneur général, à 65 km. de Tananarive, le général Legentilhomme, accompagné du gouverneur de Saintmart arrive à 9 heures dans la capitale de l'île où il est reçu par le lieutenant général Platt et le major général Smallwood venus l'attendre sur le quai de la gare, au milieu des acclamations d'une foule massée tout le long des trottoirs, dans les rues pavées de drapeaux tricolores et de Croix de Lorraine. Salué de dix-neuf coups de canon, le Haut-Commissaire se rend à la résidence générale où il reçoit tous les fonctionnaires européens et malgaches, les autorités religieuses, les membres du Comité de Gaulle, les représentants des Chambres de Commerce l'association des Anciens Combattants. Dans un discours vivement applaudi et qui produit sur l'assistance une forte et très heureuse impression, le général retrace l'œuvre de la France Combattante et, souligne la nécessité qui s'impose à tous de continuer à servir consciencieusement à leur poste. Dans l'après-midi il dépose des gerbes de fleurs au monument aux morts de la Grande Guerre, à la statue du général Galliéni, au monument aux morts pendant la conquête de l'île en 1895. Ce soir tous les Français de Tananarive expriment leur joie de la Patrie retrouvée et leur foi dans la victoire ».

● NOUVELLES DE NOS ILES Suite de la page 4:

ployant un esprit aussi chrétien que celui de la Corporation. Cette personne a raison et le Groupement auquel il appartient continuera sans défaillance son travail pour le bien-être général. Toutefois, bonté n'est pas, pour la Corporation, synonyme de faiblesse et elle prendra toutes les mesures nécessaires pour que ceux qui veulent maintenir les petits pêcheurs dans l'asservissement soient mis hors d'état de réaliser leur projet intéressé.

■ L'UNION POUR CEUX... Suite de la page: 3

Et, voyant poindre le jour glorieux de la suprême récompense, les marins de nos corvettes, les aviateurs de nos escadrilles, redoublaient d'ardeur combattive, et les brigades de Larminat et de Koenig et de Cazeaux, regroupées après l'épreuve terrible de Bir-Hacheim se lançaient sur les fortifications d'El-Alamein, et de nouveau le sang des héros se répandait sur le sable du désert. Sept cents nouveaux Français Combattants restaient sur le champ de bataille égyptien; mais l'armée alliée passait, et les survivants de nos bataillons se réjouissaient de reprendre leur marche victorieuse vers cette Afrique du Nord française où ils voulaient retrouver leurs camarades de combat de 1939 et de 1940.

Or, pendant leur marche, une nouvelle étonnante les atteignait: l'Afrique du Nord venait d'être libérée, d'un coup, par le débarquement audacieux des forces alliées. Des soldats français à l'ouest reprenaient le combat qu'ils menaient si durement, si périlleusement à l'est. Une grande armée française allait renaitre et assurer enfin leur relève: le but était atteint!

Puis ce fut la nuit; un de leurs insulteurs était nommé Chef des nouveaux territoires libérés. L'Afrique du Nord n'entrant pas vraiment dans la guerre!

Que l'on s'imagine l'effet que peuvent produire ces atterrissements odieux, ces marchandages inouïs sur les combattants de de Gaulle et l'on comprendra pourquoi nous voulons, aujourd'hui, leur éviter cette suprême injustice, pourquoi nous voulons l'union à tout prix.

L'union qui assurera, avant tout, la relève tant méritée de ces hommes; l'union qui les déchargera en partie du poids immense qui, depuis deux ans et demi, pèse sur leurs seules épaules; l'union qui sera le couronnement du plus sublime effort jamais accompli pour le salut de la Patrie.

R. D.

La nouvelle monnaie

Par ordonnance du 4 Décembre 1942 promulguée par arrêté du 11 Janvier 1943, les billets de la Caisse Centrale de la France Libre ont cours légal et pouvoir libératoire illimité dans le territoire des îles Saint-Pierre et Miquelon. Les billets de la Banque de France en circulation dans le territoire des îles Saint-Pierre et Miquelon cesseront d'avoir cours légal à la date du 11 Janvier 1943. Les billets de la Banque de France détenus par des personnes publiques ou privées dans le territoire des îles Saint-Pierre et Miquelon sont échangeables à partir du 11 Janvier 1943 jusqu'au 25 Janvier 1943 inclus contre des billets émis par la Caisse Centrale de la France Libre. L'échange se fera au pair sans commission ni escompte à tous les guichets publics.

Les guichets du Trésor seront ouverts aux jours suivants pour l'échange de ces billets:

12, 14, 16, 19, 21, 23 et 25 Janvier 1943.

Passé cette date l'échange ne sera plus autorisé en aucune circonstance.



État-Civil de Saint-Pierre

NÉSSES:

12 Janvier. — Slaney, David-Joseph-Victor.

MARIAGES:

13 Janvier. — Hutton, Ernest-Louis-Georges et Poirier, Renée-Marguerite.

L'ESPAGNOL Gustave

Quai de la Roncière — SAINT-PIERRE

Articles de Ménage*Ripolin et Peintures toutes couleurs*Essences -:- Huile de lin -:- Mastic -:- Vernis
Verre ordinaire et imprimé, etc.**Appareils de Chauffage en tous genres**

LA LIBERTÉ de Saint-Pierre et Miquelon est publiée à Saint-Pierre et imprimée à l'Imprimerie du Gouvernement.

Prix de l'abonnement:	
Pour le Territoire:	1 an... 50 fr. 6 mois 26 fr.
France et Colonies:	1 an... 70 fr. 6 mois 40 fr.
Etranger:	1 an... 3 dollars U.S.A. 6 mois 2 dollars U.S.A.
Canada:	1 an... 3 dol. 50 Canad. 6 mois 2 dol. 50 Canad.

Prix des Annonces:	
(Payable d'avance)	
1 à 6 lignes.....	16 fr.
Chaque ligne en sus.....	3 fr.
Chaque annonce répétée, moitié prix	
Les avis et annonces doivent être remis 4 jours avant la publication	

Les abonnements sont reçus, pour les Etats-Unis au Bureau de la Free French Delegation, 626 Fifth Avenue, New-York City; et pour le Canada, au Service d'Information de la France Libre, 448, Avenue Daly, Ottawa, Canada

Léon BRIAND

Rues de Sèze & Jacques Cartier

SAINT-PIERRE & MIQUELON

Calendriers religieux pour 1943

Tous travaux photographiques.

Reproductions — Agrandissements

PORTRAITS A L'ATELIER**Eugène THÉAULT**

QUAI DE LA RONCIERE

FERBLANTERIE - QUINCAILLERIE
POSES APPAREILS DE CHAUFFAGE
SALLE DE BAINS ET ACCESSOIRES**'PATUREL FRERES**

COMMISSION

CONSIGNATION

ALIMENTATION

GROS & DÉTAIL

Charbons «Vieille Mine» et «Bras d'or»

Si votre enfant mange peu

essayez de lui donner la

NOUVELLE OVALTINE AMÉLIORÉE

« Lorsqu'un enfant manque d'appétit, qu'il est maigre et nerveux, le trouble réside fréquemment dans la nourriture qu'il mange. Certains éléments protecteurs font peut-être défaut dans le régime régulier de votre enfant.

Un verre d'OVALTINE ajouté à chaque repas complète le régime ordinaire de votre enfant par les éléments dont il a besoin pour son sain développement.

La nouvelle OVALTINE améliorée contient plus de vitamines A. B. et D, de fer ainsi que de Calcium et de phosphore minéraux que jamais auparavant.

Pourquoi ne pas vous en procurer une boîte aujourd'hui même, à la Maison Gustave Dagort.

Voyez si vous ne notez pas une amélioration dans la santé de votre enfant après qu'il en a pris régulièrement pendant un certain temps. »

Attendu fin semaine prochaine au

MAGASIN GUSTAVE DAGORT

Sucré en sacs

Prière de se faire inscrire

REÇU

PEPTONINE

farine lactée pour les bébés